

N/REF : 25/09/2024 15H02 C:024888 I:34129
V/REF : 1257333 / LESCENE JULIETTE
V/Email reçu le Mercredi 25/09/2024 à 15H02

SDC '8 Rue Mounier'
C/O CITYA DAUPHINE IMMOBILIER
23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 8 RUE MOUNIER
8 RUE MOUNIER
38800 LE PONT DE CLAIX

St Martin-H, le 30 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 MOUNIER - CONTACT SUR PLACE MR DUBOIS 06 72 71 18 38

MOTIF : INTERVENIR CAR CANALISATION D'EVACUATION EST EN CHARGE INONDANT LE
LOCAL A VELO

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 26/09/2024 A 08H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL
DEBOUCHAGE ET POMPAGE DU REGARD SYPHOIDE
POMPAGE EAUX USEES EN CAVE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 30/09/24 à 07H48 Mme J LESCENE

AS LCOMPTER Email envoyé le 26/09/24 à 11H43 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80
	TOTAL H.T.			353,80
	T.V.A. a 10,00%			35,38
	TOTAL T.T.C.En EURO			389,18

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN